

Offre d'emploi (C.D.D.)
Agent de surveillance / Police de la Pêche (H/F)

La Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique recrute pour un CDD de 18 mois : un agent de surveillance (H/F) « police de la pêche »

Structure d'accueil :

La Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est une association de loi 1901, à caractère d'utilité publique. Son rôle et ses missions sont repris au sein de ses statuts, elle a en charge plus particulièrement le développement durable de la pêche amateur, la mise en œuvre d'actions de promotion du loisir pêche, ainsi que la protection des milieux aquatiques et la gestion des ressources piscicoles. Elle définit et coordonne les actions des 68 associations adhérentes. La Fédération est dirigée par un conseil d'administration de 16 membres, elle emploie actuellement 9 salariés.

Contexte de l'offre :

Une des missions essentielles de la FDAAPPMA 71 est de veiller au bon déroulement de l'exercice de la pêche dans le département. Dans le cadre de ses missions de protection des milieux et de surveillance du domaine piscicole, la FDAAPPMA 71 recrute un agent de surveillance dont les missions principales seront de veiller au respect de la réglementation pêche.

Description des missions :

Sous l'autorité du Président et du Directeur technique, les missions seront :

Missions principales :

- Surveillance du domaine départemental et du respect de la réglementation pêche.
- Rédaction et suivi des procès-verbaux d'infractions à la police de la pêche.
- Animation et accompagnement du réseau des gardes-pêche-particuliers bénévoles des AAPPMA.
- Participer à la formation des futurs gardes-pêche particuliers.
- Participer à la gestion administrative du pôle garderie.
- Réaliser des enquêtes auprès des pêcheurs sur leur pratiques, leurs prises. Entreprendre des enquêtes de fréquentations « halieutiques ».
- Participer à la mise en valeur des parcours de pêche (panneautage, chemin d'accès, poste de pêche, nettoyage et entretien des propriétés fédérales).
- Participer aux opérations de sauvetages piscicoles et de vidange de plans d'eau.
- Information, sensibilisation et conseils aux pêcheurs et publics.
- Constater, informer et alerter les services de l'état en cas d'atteintes au milieux aquatiques (pollutions, ...).

Pour les activités secondaires :

- Participer aux inventaires scientifiques (poissons et autres)
- Participer aux activités d'animations pêche et de sensibilisations à l'environnement auprès de publics divers et variés
- Appuis techniques aux différentes autres activités de la Fédération (administratif ou technique) selon les besoins.

Compétences techniques requises :

- Maitriser et savoir appliquer la réglementation liée à la police de la pêche
- Connaissance en gestion des milieux aquatiques et populations.
- Maitrise impérative des outils informatiques, des logiciels de bureautique (Word, Excel...) et souhaitée de cartographie (QGIS).
- Connaissance du réseau associatif de la pêche amateur de loisir.
- Capacité de synthèse, qualité rédactionnelle impérative et capacité de communication avec les supports actuels (réseau sociaux, site internet...).

Profil :

- **Niveau d'études** : BAC+2 – Gestion et Protection de la Nature (GPN) ou BTSA Aquaculture
- **Expérience souhaitée** : Débutant accepté
- **Disponible** (Travail fréquent le week-end y compris dimanche, jours fériés et la nuit)
- **Aptitude au travail de terrain et bonne condition physique**
- **Bonne capacité en expression orale et communication, pédagogue**
- **Autonome, organisé et rigoureux**
- **Aptitude au travail en équipe**
- **Savoir négocier en situation difficile (contrôle)**
- **Savoir respecter la confidentialité**
- **Capacité de synthèse, de transmission des connaissances**
- **Permis de conduire B obligatoire**
- **Permis bateau fluvial apprécié**

Cadre de l'emploi :

Type de contrat et durée du travail : CDD à temps plein. 35 heures hebdomadaires.

Durée de la mission : 18 mois.

Période d'essai : 1 mois.

Lieu de travail : Le poste est basé au siège de la Fédération à Mâcon.

Organisation du service : l'agent de surveillance (H/F) sera placé sous l'autorité du directeur technique qui encadrera la mission, de la directrice administrative et du président.

Positionnement : sur le niveau II échelon 1 de la convention collective des structures associatives agréées de la pêche de loisir,

Mobilité : La personne sera amenée à effectuer des déplacements sur l'ensemble du département,

Prise de fonction : à compter 1^{er} septembre 2025.

Rémunération : fixée sur la base de la convention collective des structures associatives de pêche de loisir et de protection du milieu aquatique, et en fonction des compétences et de l'expérience professionnelle du candidat

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser avant le 01/07/2025 soit par courrier à :

Monsieur le Président,
Fédération de Saône-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique
123, rue de Barbentane
71000 MACON

ou par mail au directeur technique :

remy.chassignol@peche-saone-et-loire.fr